



Paris-Ile de France Capitale Economique

Groupe de travail

Les dynamiques économiques inclusives, enjeu d'attractivité pour le Grand Paris

COMPTE-RENDU

Soirée de lancement du 23 janvier 2018

WAI - We Are Innovation BNP Paribas

Coprésidé par :

Marie-Claire CAPOBIANCO, Membre du Comité exécutif, Directeur des réseaux France BNP Paribas
Christian NIBOUREL, Président d'Accenture France Benelux et Président de Paris-IDF Capitale Economique

SOMMAIRE

I/ COMPTE-RENDU DES INTERVENTIONS

Mot introductif des co-présidents

Marie-Claire CAPOBIANCO, *Membre du Comité Exécutif, Directrice des Réseaux France - Groupe BNP Paribas*
Christian NIBOUREL, *Président - Accenture France et Benelux, Président - PIDFCE*

L'énergie entrepreneuriale et la diversité comme facteurs différenciants positifs pour le Grand Paris

Ahmed BOUZOUAÏD, *Fondateur et Directeur, MUSE D. Territoires*

L'ampleur des chantiers et de la commande publique liés au projet Grand Paris permet de repenser les modes d'exécution des clauses d'insertion

Thibaut GUILLUY, *Directeur général, association ARES*

Renforcer le Grand Paris comme la capitale mondiale de l'investissement responsable

Alissa PELATAN, *Avocate-associée, AMP Avocat*

Echanges avec les participants

II/ PISTES DE TRAVAIL PAR COMITE

III/ CALENDRIER



Paris-Ile de France Capitale Economique



Paris-Ile de France Capitale Economique

I/ COMPTE-RENDU DES INTERVENTIONS

Mot introductif des co-présidents du groupe de travail

Marie-Claire CAPOBIANCO, Membre du Comité Exécutif, Directrice des Réseaux France - Groupe BNP Paribas
Christian NIBOUREL, Président - Accenture France et Benelux, Président - PIDFCE

L'article premier de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris définit celui-ci comme un projet de « développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois. »

Cette dimension de développement économique durable et solidaire est, d'évidence, un enjeu d'efficacité. Mais c'est aussi un facteur d'attractivité pour le Grand Paris.

Le Grand Paris s'appuie en effet à la fois sur un projet d'infrastructures (le réseau du Grand Paris Express et ses gares) et sur un projet d'aménagement avec des pôles attractifs forts aux domaines d'activités ciblés (quartier d'affaires Paris-La Défense, pôle de recherche du plateau de Saclay, Vallée scientifique de la Bièvre, etc.). En considérant les innovations technologiques et l'ampleur des chantiers comme vecteurs d'innovations sociales, la promotion du Grand Paris doit se faire sur la base d'un message allant au-delà de l'aspect technique de ses réalisations.

Outre ses atouts traditionnels, le Grand Paris doit s'appuyer sur le potentiel de tous ses territoires et valoriser tous ses talents pour constituer un écosystème attractif et produire des dynamiques économiques inclusives.

L'envie d'entreprendre, la vitalité, la jeunesse et la diversité dans nos quartiers sont autant de richesses à valoriser comme des facteurs différenciants positifs pour le Grand Paris dans la compétition des villes-monde.

A ce titre, Paris-Ile de France Capitale Economique a décidé de se saisir de cet enjeu à travers un groupe de réflexion sur « *Les dynamiques économiques inclusives, enjeu d'attractivité pour le Grand Paris* ». Cette démarche s'inscrit dans un *momentum* favorable avec le lancement le 18 janvier dernier du label « *French Impact* » par le gouvernement.



L'énergie entrepreneuriale et la diversité : facteurs différenciants positifs pour le Grand Paris

Intervention de Ahmed BOUZOUAÏD, Fondateur et Directeur, MUSE D. Territoires

Fort d'un esprit d'entreprendre indéniable, les quartiers du Grand Paris constituent un gisement de talents, réel potentiel de développement territorial.

Par exemple, la Seine-Saint-Denis affiche un taux de création d'entreprises nettement supérieur à celui de Paris (17,4% contre 12,1%) et 2 fois plus élevé qu'à l'échelle nationale. De même, le taux de réussite des entreprises créées depuis plus de trois ans y est meilleur... pour celles qui réussissent à dépasser les paliers.

C'est tout l'objet de l'*empowerment* : comment favoriser la création et le développement de jeunes entreprises dans les territoires ?

L'offre d'accompagnement à la création est riche et permet aux entreprises d'être bien épaulées en amont, mais celles-ci rencontrent aujourd'hui des difficultés à se consolider et à accéder aux ressources (financières, réseaux, accès aux marchés) pour changer d'échelle.

A l'instar des initiatives d'*empowerment* comme à New York, l'offre pourrait être différenciée en s'appuyant sur la spécificité des publics et déclinée selon les territoires et les secteurs.

Pour cela, il faut désaxer le regard en valorisant les potentiels et les atouts plutôt qu'en stigmatisant les handicaps. Il s'agit d'enclencher une démarche collective et synchrétique entre les différents « accompagnateurs » pour permettre aux entrepreneurs et à leurs projets de grandir. Plus largement, fédérer les habitants, le politique et toutes les parties prenantes pour faire de chaque réussite individuelle une réussite collective, notamment dans le cadre des grands projets (JO et GPE).

Incarner le Grand Paris inclusif, c'est donner un sens au territoire et prendre conscience que la richesse du Grand Paris réside dans la synthèse de toutes ses cultures. Une ville où sont parlées plus de 180 langues différentes a un message à adresser au monde et à ses habitants : la fierté d'appartenir à un territoire qui compte et où l'on compte.



L'ampleur des chantiers et de la commande publique liés au projet Grand Paris, permet de repenser les modes d'exécution des clauses d'insertion

Intervention de Thibaut GUILLUY, Directeur général, association ARES

Dans sa stratégie d'attractivité, le gouvernement plébiscite l'innovation sociale et sociétale et souhaite développer un modèle de croissance et de société plus inclusif. Le Grand Paris a toute sa place dans cette démarche et peut être la vitrine du « *french impact* ».

Parmi les objectifs de l'attractivité, l'insertion ne peut se limiter à un projet complémentaire ou subsidiaire mais constitue le cœur de la démarche : la dynamique de cohésion sociale d'un territoire doit impliquer et entraîner tout le monde dans son élan. Les entreprises ont besoin certes de talents ciblées (chercheurs, ingénieurs, etc.) mais également d'un bassin d'emplois avec une dynamique positive et des compétences variées.

A l'échelle nationale, plus de 2 millions de personnes, dont une grande part des jeunes, sont sans emploi, sans qualifications, ni expériences, déconnectés des besoins actuels et futurs des entreprises. Le niveau du chômage dans les quartiers du Grand Paris est un réel gâchis pour le développement global du projet.

C'est donc la responsabilité collective des entreprises, engagées notamment dans les grands chantiers du Grand Paris (construction, digital, transports, logistique, etc.), de faire de l'achat responsable un levier d'insertion dans les territoires concernés.

Les partenariats entre entreprises et structures d'insertion ont déjà prouvé leur succès : 128 000 personnes éloignées de l'emploi et ayant bénéficié d'un accompagnement individuel et social ont été recrutées par les entreprises partenaires.

Les entreprises et les innovateurs sociaux locaux doivent apprendre davantage encore à dialoguer ensemble pour constituer un réseau efficace et coordonné concourant à structurer un territoire de référence, exemplaire et attractif aux investissements, amplifiant d'autant les dynamiques partagées.

Un territoire attractif est évidemment un lieu où la R&D et l'énergie entrepreneuriale sont affirmées mais c'est également un endroit où l'innovation et la création de valeurs opérationnelles sont conjuguées avec impact social et environnemental.



Renforcer le Grand Paris comme la capitale mondiale de l'investissement responsable

Intervention de Alissa PELATAN, Avocate-associée, AMP Avocat

L'*impact investing*, ou investissement à impact, se définit par l'impact social et/ou environnemental positif induit au-delà des rendements financiers.

Ces investissements sont relativement nouveaux en Europe : ils connaissent une forte croissance depuis 10 ans, la plus rapide parmi les secteurs d'investissement socialement responsable. En effet les montants investis représentaient 98 milliards d'euros en 2015, contre 20 milliards d'euros en 2013, soit une progression de + 385%. Cette croissance considérable s'inscrit dans une dynamique plus large d'investissement socialement responsable en Europe.

Le marché de l'intégration ESG (critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance) atteint par exemple 2,6 trillions d'euros.

Le contexte européen est porteur pour l'investissement responsable : la Commission soutient l'accompagnement des structures de l'ESS qui représentent 10% des entreprises en Europe, avec la mise en place d'un groupe d'experts (GECES) en 2012 et de nombreux fonds européens mobilisables en ce sens dans le cadre de sa stratégie de croissance intelligente, durable et inclusive.

En Europe, la France est le pays qui connaît la croissance la plus élevée des investissements répondant aux objectifs de développement durable (+ 213% en 2015). Les structures de l'ESS représentent désormais 10% du PIB français (200 000 entreprises) et l'emploi a progressé de +24% depuis 2000 dans le domaine de l'ESS (contre +7% dans le secteur privé).

Plusieurs facteurs expliquent ce développement rapide : la présence d'écosystèmes d'entreprises ESS (en particulier dans le Grand Paris) soutenus par divers organismes proposant un soutien technique et financier, le cadre juridique innovant instauré par la loi ESS en 2014, et la dynamique de croissance du secteur de l'ESS, très attractive pour les investisseurs. De plus, il existe depuis 2016 une dizaine de contrats à impact social (CIS), qui visent à redynamiser le tissu économique local.

L'Ile-de-France est la région française qui attire le plus de levées de fonds à impact avec 65 % des montants d'opérations (1,4 milliards d'euros). En témoigne la création d'accélérateurs, incubateurs et autres réseaux d'innovation sociale dans le Grand Paris : 15 à 20% des startups dans la métropole parisienne sont des structures de l'ESS.

Plus récemment, 2 labels ont également été mis en place : « *B-corp* » d'une part, qui évalue la transparence et la rentabilité des entreprises d'intérêt pour la société, concept repris par le gouvernement fin 2017 sous le statut de « société à objet social étendu ». D'autre part, le label « *French impact* » dont l'ambition est d'être un « accélérateur national d'impact social » en dynamisant le secteur ESS (labellisation des structures d'accompagnement, réseau des acteurs publics, évaluation d'impact) et en attirant davantage d'investisseurs. L'Etat souhaite mobiliser 1 milliard de fonds publics et privés sur 5 ans.



Echanges avec les participants

Le projet Grand Paris et ses chantiers (GPE, JO) représentent une chance pour ses habitants, ses entrepreneurs, sa jeunesse, ses cultures. Mais il constitue également un enjeu stratégique dans la compétition des villes-mondes et une opportunité de renforcer une identité commune pour ses territoires et leur rayonnement. Comment les dynamiques économiques partagées, l'énergie entrepreneuriale et la diversité peuvent-elles être valorisées comme des facteurs différenciants positifs pour le Grand Paris dans la compétition des villes-mondes ?

L'écosystème à fédérer sera le garant de la durabilité du projet : le Grand Paris inclusif est un objet à territorialiser, condition nécessaire pour créer de la valeur dans le temps. C'est l'un des objectifs de ce groupe de travail : identifier les freins à lever pour faire système.

En sus des 3 axes proposés, les échanges ont dégagé de nouvelles perspectives.

- En lien avec le chapitre « insertion », il est important de considérer et impliquer aussi bien les **entreprises privées** que publiques (pratiques d'achat responsable, potentiels fournisseurs).
- De nombreux participants ont souligné la nécessité de traiter la question de l'**éducation** et de la **formation** (compétences et sensibilisation), interventions appuyées par Marie-Claire CAPOBIANCO. Il a été décidé d'inclure ce volet dans le comité animé par Thibaut GUILLUY.
- De même, intégrer un **prisme sectoriel** dans les réflexions du groupe de travail est une approche partagée. Certains domaines comme l'économie circulaire présentent l'avantage de créer de la valeur non délocalisable.
- De manière unanime, il a été convenu qu'un volet **communication** et valorisation des bonnes pratiques en matière d'ESS serait intégré dans chaque comité pour élaborer un langage de la preuve.

Pour faire du Grand Paris la capitale du développement économique inclusif et attirer les investissements, leviers du développement des compétences, il est indispensable d'impliquer les acteurs locaux à toutes les échelles du projet : stratégique et opérationnelle.

Plusieurs participants se sont manifestés pour relayer les propositions à différents échelons : réseau d'incubateurs, collectivités territoriales, établissements publics, etc.



II/ PISTES DE TRAVAIL PAR COMITE

Comité 1 : Empowerment

*Animé par **Ahmed BOUZOUAÏD**, Fondateur de MUSE D. Territoires*

- Mobiliser les entreprises privées comme actrices des démarches d'*empowerment*
- Axer sur la consolidation, le développement et l'essaimage des entreprises qui ont prouvé l'existence d'un marché et la viabilité de leur modèle économique
- Recenser, organiser et rendre lisible la singularité des écosystèmes locaux pour faciliter l'accès aux ressources donneurs d'ordres issus du privé et du public
- Tirer parti des programmes thématiques (JO, GPE et autres) pour consolider des fournisseurs locaux en capacité d'offrir des solutions compatibles avec les priorités d'achats des donneurs d'ordre issus du privé et du public
- Valoriser les bonnes pratiques et mieux les communiquer

Comité 2 : Formation et compétences

*Animé par **Thibaut GUILLUY**, Directeur général, association ARES*

- S'appuyer sur les travaux du Grand Paris pour générer des projets d'insertion et relocaliser l'offre de performance économique à impact social
- Impliquer les entreprises privées en charge de ces grands chantiers (exemple de la Charte « *Entreprises et quartiers* »)
- Mobiliser conjointement les entreprises privées et acteurs publics locaux au service de la dynamique d'inclusion
- Rapprocher les jeunes éloignés de l'emploi des besoins des entreprises
- Structurer les pratiques d'achat des entreprises du Grand Paris pour insérer les publics éloignés
- Valoriser les bonnes pratiques et mieux les communiquer

Comité 3 : Impact investing

*Animé par **Alissa PELATAN**, Avocate-associée à AMP Avocat*

- Améliorer l'accès à l'information et aux outils de financement à impact
- Définir un cadre juridique et fiscal attractif aux investissements français et étrangers dans le Grand Paris
- Mettre en place des outils (modèles, guides pratiques, etc.) pour renforcer la capacité d'investissement des structures
- Valoriser les bonnes pratiques et diffuser le potentiel des structures de l'ESS dans le secteur privé
- Positionner le Grand Paris comme la capitale mondiale de l'*impact investing*



III/ CALENDRIER

Mars

1^{ère} réunion de comité : 2 place de la Bourse, Paris 2

- *Empowerment* : jeudi 8/3 de 16h à 19h
- Formation et Compétences : en attente de retour
- *Impact Investing* : vendredi 9/3 de 14h à 17h

Forum Grand Paris : 28 mars

Mai

2^{ème} réunion de comité : jeudi 3/5 et vendredi 4/5

- *Empowerment* : en attente de retour
- Formation et Compétences : en attente de retour
- *Impact Investing* : vendredi 4/5 de 9h à 12h

3^{ème} réunion de comité : jeudi 24/5 et vendredi 25/5

- *Empowerment* : à confirmer
- Formation et Compétences : à confirmer
- *Impact Investing* : à confirmer

Juin

4^{ème} réunion de comité : jeudi 14/6 et vendredi 15/6

- *Empowerment* : à confirmer
- Formation et Compétences : à confirmer
- *Impact Investing* : à confirmer

Soirée de l'attractivité : dernière semaine de juin ou première semaine de juillet